



**VALIDATION DU BILAN
SUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET
L'ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES
SUR LA PRODUCTION ET LA
COMMERCIALISATION DE LA MANGUE
CAMPAGNE 2017
RAPPORT FINAL**

30 Novembre 2017 à AZALI GRAND HÔTEL

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
I. INTRODUCTION	5
1. CEREMONIE D'OUVERTURE	5
1.1. Mot de bienvenue du Président de l'IFM-Mali :.....	5
2. LES COMMUNICATIONS :	7
2.1 Etat de mise en œuvre des recommandations formulées lors du Bilan de la campagne mangue 2016	7
2.6.1 Rappel du contexte.....	8
2.6.2 RESULTATS	9
2.6.2.1 Production de plants par les pépiniéristes.....	9
2.6.2.2 Production de mangues (producteurs).....	11
2.6.2.3 Fournisseurs de mangues (pisteurs).....	14
2.6.2.4 COMMERCANTS/EXPORTATEURS DE MANGUES	15
2.6.2.5 Chaine d'approvisionnement de la mangue fraîche.....	18
2.6.2.6 Chaine d'approvisionnement de mangue fraîche exportée vers les marchés en Afrique	21
2.6.2.7 . Marché national :	24
2.6.2.8 Etat de réalisation de l'exportation de mangue	26
V. Mangue transformée	29
5.1 Mangue séchée :	29
5.2 Autres produits de la mangue transformée :	30
VI -VALORISATION DE LA MANGUE : (prix moyen/Voie)	31
6.1. Mangue fraîche.....	31
VII- COMPARAISON DES STATISTIQUES DE 2014, 2015 ,2016 ET 2017 PAR BASSIN DE PRODUCTION	34
VIII. Valeur par famille.....	35
IX. COMPARAISON PAR CHAINE D'APPROVISIONNEMENT	35
9.1. Mangue fraîche exportée	35
9.2Comparaison des prix.....	36
CONTRAINTES TRANSVERSALES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :	37
X-CONTRAINTES LIEES A LA CAMPAGNE 2017	37
XI. LES PERTES	38
CONCLUSION	39
RECOMMANDATIONS	40

CEREMONIE DE CLÔTURE..... 43

SIGLES ET ABREVIATIONS

APCAM	Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BKO	Bamako
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDIAM	Centre d'Etude et de Développement Industriel et Agricole du Mali
CIR	Cadre Intégré Renforcé
COLEACP	Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique
COMAFRUIT	Compagnie Malienne des Fruits
DGCC	Direction Générale du Commerce et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
FOB	Free On Board / Sans Frais au Bord
GIZ/PASSIP/CIV	Coopération Technique Allemande/Programme d'Appui au Sous-Secteur de l'Irrigation de Proximité/Centre des Innovations Vertes
IER	Institut d'Economie Rurale
IFM-Mali	Interprofession de la Filière Mangue du Mali
IPR/ISFRA	Institut Polytechnique Rurale/Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
KKO	Koulikoro
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations
OPV	Office de protection des Végétaux
PCDA	Programme Compétitivité et Diversification Agricoles
SIA	Salon International de l'Agriculture
SPS	Sécurité et Protection de la Santé)
UE	Union Européenne
UMOCI	Unité de Mise en Ouvre du Cadre Intégré

I. INTRODUCTION

L'an 2017 et le 30 novembre s'est tenue à Azalaï Grand Hôtel de Bamako, la Journée de validation des statistiques de production, de collecte, de transformation et de commercialisation de la mangue du bilan de la campagne 2017.

La Journée était placée sous la présidence de Monsieur Demba KANTE, Conseiller Technique au Ministère du Commerce, représentant le Ministre du Commerce, a regroupé tous les acteurs de la filière mangue, notamment les représentants des cinq (5) familles professionnelles composant l'Interprofession de la Filière Mangue du Mali (IFM-Mali), les structures d'accompagnement/ services techniques de l'Etat, les représentants de l'Union Européenne, du COLEACP, de la Banque Mondiale et de la CEDEAO. On notait la présence de l'APCAM, l'OPV, l'APEX, la DNA, la DRGR, la DGCC, la GIZ/PASSIP/CIV, les projets/programmes, le PCDA, le Cadre Intégré pour le Commerce, etc.

Le rôle du Modérateur de la Journée était assuré par Monsieur Oumar ASSARKI, Expert consultant en renforcement de capacités des organisations professionnelles agricoles.

La journée a été marquée les points suivants :

1. La cérémonie d'ouverture
2. Les différentes communications sur :

l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors du Bilan de la campagne mangue 2016;

le Cahier des charges pour l'exportation des mangues fraîches

la situation des mesures SPS au niveau national

la présentation du COLEACP sur les nouveaux règlements Européens ;

les interventions des Représentants des Projets et Programmes intervenant dans la filière mangue

La présentation des résultats de la campagne mangue 2017

Les recommandations

La cérémonie de clôture

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue du Président de l'IFM-Mali :

Monsieur Moctar FOFANA, Président de l'Interprofession de la Filière Mangue du Mali (IFM-Mali) a, dans son allocution de bienvenue, remercié tous les participants qui ont honoré de leur présence à cette rencontre malgré les nombreuses préoccupations des uns et des autres avant de situer l'atelier dans son contexte. Il a remercié les partenaires pour leur soutien à la filière mangue.

1.2 Allocution du Secrétaire Général de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCAM), représentant de l'APCAM :

Le Secrétaire Général de l'APCAM a, au nom du Président de l'APCAM empêché, salué les participants avant de les assurer l'accompagnement et la disponibilité de l'APCAM dans l'organisation du monde rural.

Allocution du Conseil Technique du Ministère de l'Agriculture, représentant le Ministre de l'Agriculture

Monsieur Seydou TRAORE, Conseiller technique au Ministère de l'Agriculture et Président du Comité National de Lutte contre la mouche des Fruits a encouragé l'IFM à suivre la procédure d'enregistrement de leur organisation en vue de la finalisation du processus de mise en place des Organisations interprofessionnelles au Mali.

1.4 Discours d'ouverture du Conseiller Technique au Ministère du Commerce, Représentant le Ministre du Commerce.

Aux noms des Ministres de l'Agriculture et du Commerce empêchés, Monsieur Demba KANTE, Conseiller Technique au Ministère du Commerce a remercié les participants d'avoir répondu massivement à l'invitation de l'IFM Mali.

Il s'est réjoui de la disponibilité des statistiques de plus en plus fiables pour la filière mangue. Ceci a été possible grâce à la mise en place du dispositif de suivi et d'amélioration des statistiques d'exportation initiée en 2007 par mon département à travers l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI).

Il a, ensuite, fait remarquer que les acteurs de la filière mangue bénéficient de l'appui constant et l'assistance permanente de mon département à travers la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC), l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali (APEX Mali) et l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI) qui constituent ensemble l'ossature du dispositif institutionnel en matière de développement du commerce. Parmi les appuis réalisés en 2017, il a cité quelques appuis du Cadre Intégré, dont entre autres :

la mise en place du système de gestion de la qualité et l'accompagnement à la certification Bio dans les PME de transformation des produits agroalimentaires.

L'exemple d'une Unité de séchage de mangues installée à Sikasso qui a obtenu sa certification bio pour le marché américain, en est une parfaite illustration ;

- l'accompagnement des acteurs au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris et au Salon International des Fruits (FRUITLOGISTICA) de Berlin en Allemagne ;
- l'accompagnement des Comités régionaux de l'IFM dans la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques de commercialisation de mangues ;
- l'appui technique et financier pour l'organisation du présent Bilan pour la campagne mangue 2017 dont la cérémonie nous réunit ce matin.

Enfin, il s'est réjoui des efforts conjugués consentis par les acteurs directs, les structures d'encadrement et les projets/programmes intervenant dans la filière mangue pour faire face à l'une des contraintes majeures de la filière mangue en 2016. Il s'agit des interceptions de mangues maliennes destinées vers le marché de l'Union européenne, dues, entre autres, à la présence des nuisibles dans le fruit. Les actions

prises en œuvre ont permis de réduire considérablement ces interceptions : **66 en 2016 contre 28 notifications d'interceptions en 2017.**

Avant de déclarer ouverts les travaux de la Journée, il a remercié, aux noms des Ministres, les partenaires au développement qui accompagnent le pays à développer la filière, notamment, l'Union européenne, la Banque mondiale, la Coopération allemande, pour leur appui constant à la filière mangue. Il a remercié, en particulier, le Secrétariat Exécutif du Cadre Intégré Renforcé (CIR), les agences multilatérales et les multi donateurs du CIR pour leur accompagnement, sans lesquels la dimension, l'importance du commerce dans le développement économique n'aurait pas été perçue par certains.

Après la cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la présentation des participants, l'adoption du programme et la mise en place du Présidium.

2. LES COMMUNICATIONS :

A la reprise des travaux, les participants ont eu droit à des communications sur :

- l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors du Bilan de la campagne mangue 2016
- la situation des mesures SPS au niveau national
- le bilan de la certification appuyé par la GIZ/PASSIP/CIV
- le nouveau règlement de l'UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (UE 2016/2031) ;
- le Cahier des charges à l'exportation des mangues fraîches ;
- les statistiques de production, de commercialisation et de transformation du bilan de la campagne mangue 2016 ;

2.1 Etat de mise en œuvre des recommandations formulées lors du Bilan de la campagne mangue 2016

Un représentant de l'IFM a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors du bilan mangue 2017, leur calendrier de mise en œuvre et les Responsables de mise en œuvre.

2.2 La situation des mesures SPS au niveau national :

Le représentant de la Direction Nationale de l'Agriculture (dna) a fait remarquer qu'en 2017, le Mali a enregistré 28 notifications d'interceptions sur les mangues destinées à l'Union européenne pour cause de nuisibles (26 cas) et pour mauvais remplissage de certificats phytosanitaire (2 cas)., contre 66 notifications en 2016. Ce recul est dû aux efforts conjugués de toutes les structures intervenant dans la filière et grâce à l'appui de l'Union européenne qui a soutenu la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence qui a été élaboré dans ce cadre.

2.3 Le bilan de la certification appuyé par la GIZ/PASSIP/CIV :

Le représentant de la GIZ/PASSIP/CIV a partagé l'expérience de sa structure en matière de renforcement des capacités des acteurs de la filière mangue. L'exposé a

donné des détails sur les appuis à la certification des vergers, des sociétés d'exportation ; des voyages d'échanges d'expériences, entre autres.

2.4 Le nouveau règlement de l'UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (UE 2016/2031) :

Suite à la présentation sur les opportunités de renforcement des capacités offertes par le COLEACP, les participants ont eu droit à une présentation du nouveau règlement européen est entré en vigueur le 13 décembre 2016. Il adopte une approche proactive axée sur la prévention de l'entrée ou de la dissémination d'organismes nuisibles sur le territoire de l'UE. Il introduit de nouvelles règles en matière de surveillance, d'éradication et d'importations, et se base sur la conclusion selon laquelle, pour éviter de futurs dommages à l'agriculture et à l'environnement de l'UE, des ressources doivent être investies à un stade précoce (et préventif).

Le nouveau règlement sera pleinement applicable à partir du 14 décembre 2019. D'ici là, la législation actuelle (la directive 2000/29/CE) restera en vigueur. Ce délai de 3 ans est destiné à laisser aux autorités compétentes et aux opérateurs du secteur privé le temps de s'adapter à ces nouvelles règles. Il permet aussi de définir les détails et d'introduire les différents actes d'exécution (probablement une soixantaine).

Il a été conseillé de prendre des dispositions utiles pour le respect de cette réglementation.

2.5 Le Cahier des charges à l'exportation des mangues fraîches :

Le Consultant chargé d'élaborer le Cahier des charges a présenté le document qui a porté sur les conditions d'exportation ; les critères de qualité, les indicateurs de contrôle. Il a évoqué les dispositions réglementaires qui ont été prises à partir de la campagne 2017, notamment, la fixation des dates d'ouverture et de fermeture des campagnes, l'enregistrement obligatoire des exportateurs, la catégorisation des exportateurs en fonction de leur profil à risque. Dans son exposé, il a insisté sur la mise en œuvre des recommandations liées à l'identification du personnel de conditionnement, aux bâtiments et équipements ; au système d'autocontrôle, à l'enregistrement, aux emballages, entre autres.

Pour son utilisation, le Cahier des charges doit être validé par acte administratif par les ministères de tutelle.

2.6 Présentation des statistiques de production, de commercialisation et de transformation du bilan de la campagne mangue 2017

2.6.1 Rappel du contexte

Dans le cadre du développement de la filière mangue, il a été mis en place un dispositif pour l'évaluation des statistiques d'exportation qui constitue un indicateur de performance pour le ministère du commerce.

C'est dans ce cadre que l'Interprofession de la Filière Mangue du Mali (IFM-Mali) en collaboration avec la GIZ (PASSIP-CVA mangue), l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI) et le Programme de Compétitivité et de Diversification Agricoles (PCDA), a mené la collecte et l'analyse des données statistiques de commercialisation de la mangue pour la campagne 2017. La collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ont été réalisées par le Réseau SENKUNAFONIBLON dans les bassins de : Bamako, Koulikoro et Sikasso.

L'objectif est de faire l'état des lieux du déroulement de la campagne 2017 de la production, de la commercialisation, de l'exportation et de la transformation de la mangue, puis de dégager les recommandations sur la base des contraintes rencontrées.

La méthodologie utilisée pour la réalisation de ce dispositif a été la suivante :

Réunion de concertation :

Elaboration des fiches de collecte de données

Formation des équipes de collecte de données

la collecte des données :

le traitement d'informatique

la diffusion :

Suivi des activités

Pour une bonne exécution des activités, des missions de supervision ont été effectuées par le réseau SENKUNAFONIBLON. La mission s'est rendue dans les trois bassins de production de mangue. L'objectif de la mission était de suivre le déroulement de la collecte d'informations pour la veille commerciale 2017.

2.6.2 RESULTATS

2.6.2.1 Production de plants par les pépiniéristes

Tableau N° 1: Production de plants

Bassin de production	Nombre de plants produits par variété				TOTAL
	KENT	KEÏTT	AMELIE	AUTRES	
Sikasso	525 180	350 220	207 120	2 483 713	3 566 233
Bamako	9 470	568	4 880	54 295	69 213
Koulikoro	19 650	18 000	3 640	67 400	108 690
Total	554 300	368 788	215 640	2 605 408	3 744 136

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

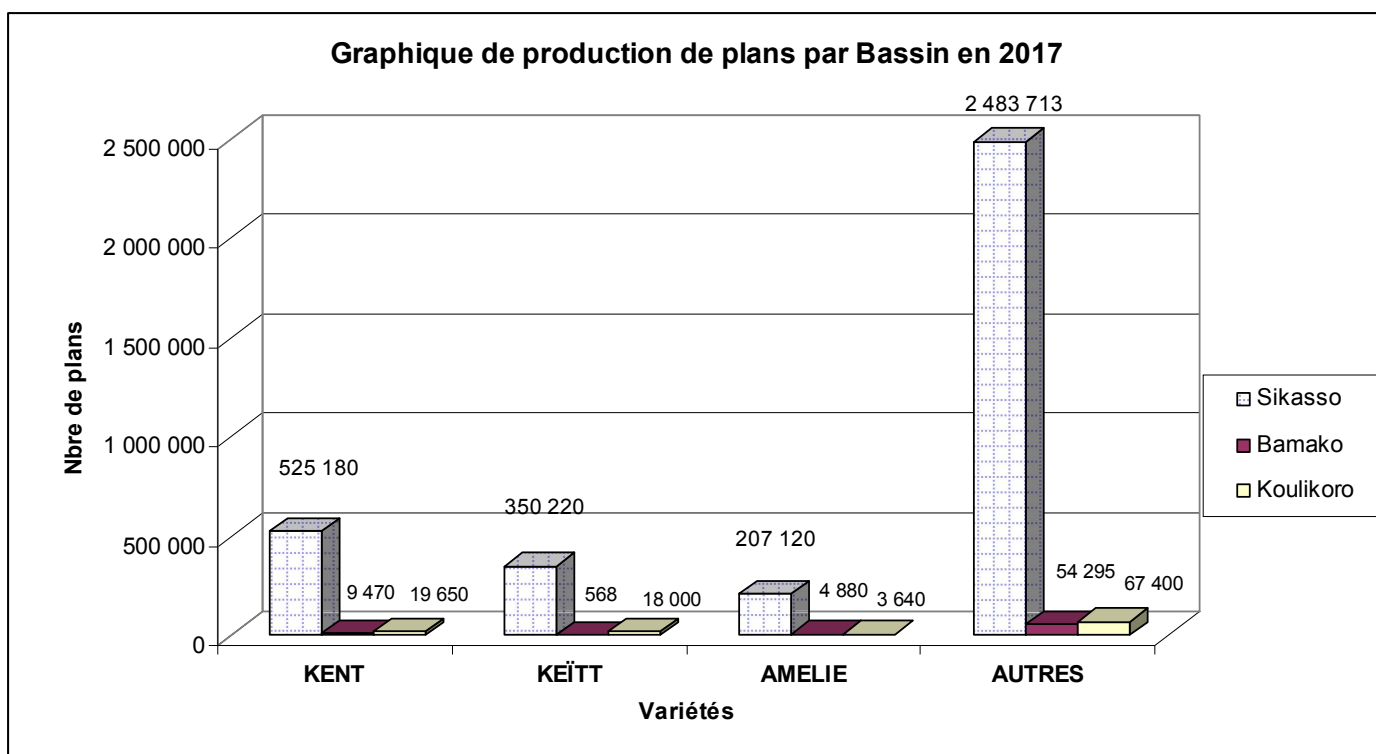
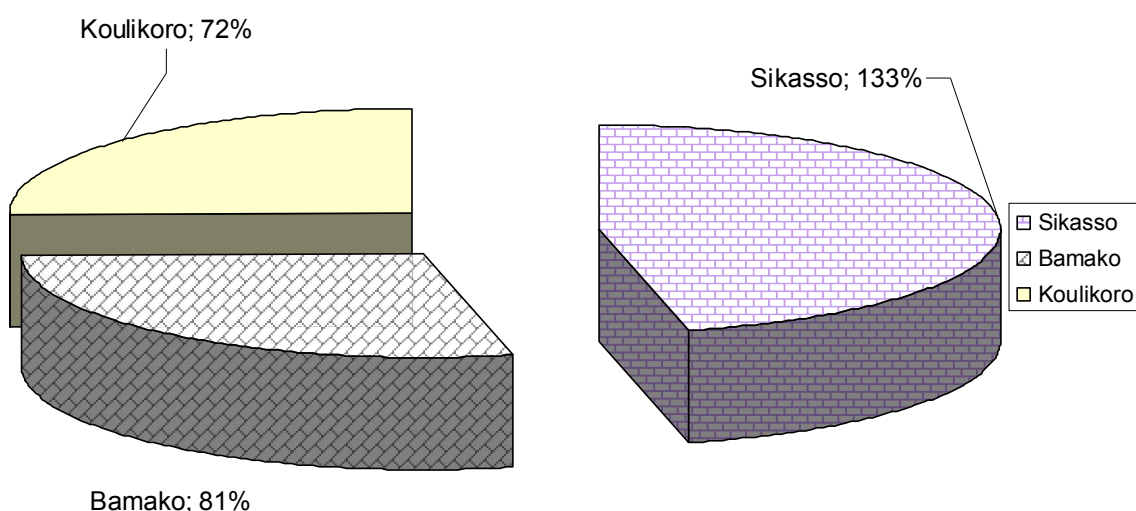


Tableau N°2 : Production-réalisation et vente de plants

Bassin de production	Production			Vente	Prix-unitaire	Montant (F.CFA)
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)			
Sikasso	3 000 000	4 000 000	133%	3 566 233	400	1 426 493 200
Bamako	85 000	69 213	81%	13 450	500	6 725 000
Koulikoro	150 000	108 690	72%	46 665	600	27 999 000
TOTAL	3 235 000	4 177 903	129%	3 626 348	500	1 461 217 200

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Graphique des taux de réalisation des productions de plans par Bassin en 2017



CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PLANTS, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<p>Manque de disponibilité des pots adaptés Maladie de taches noires (Bactériose),</p> <p>Difficultés d'acquisition d'aire de vente.</p>	<p>Mettre en place une centrale d'achat des pots Information/Sensibilisation des producteurs sur les mesures préventives de lutte contre la bactériose (voir l'IER et l'IPR/ISFRA)</p> <p>Plaidoyer pour l'affectation d'aire de vente aménagée.</p>

2.6.2.2 Production de mangues (producteurs)

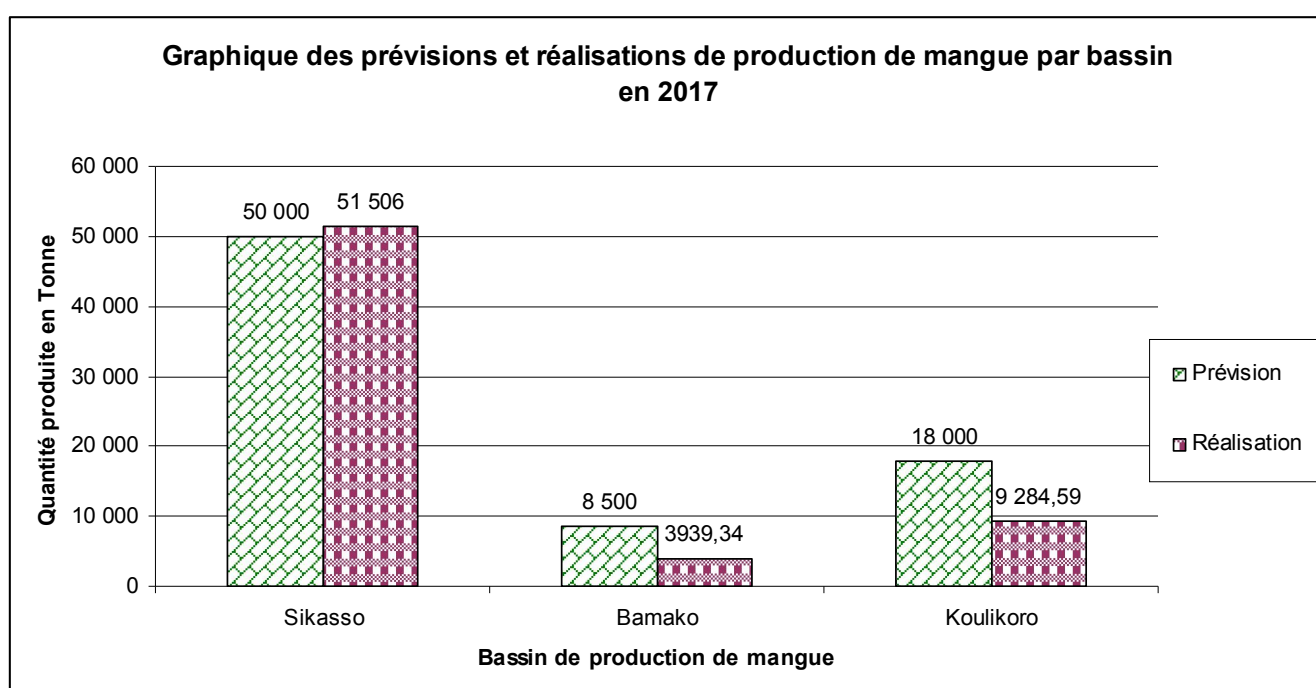
Le potentiel de production de la mangue au Mali est estimé à **575 000** tonnes toutes variétés confondues (source : Etude PCDA sur la télédétection réalisée en 2009).

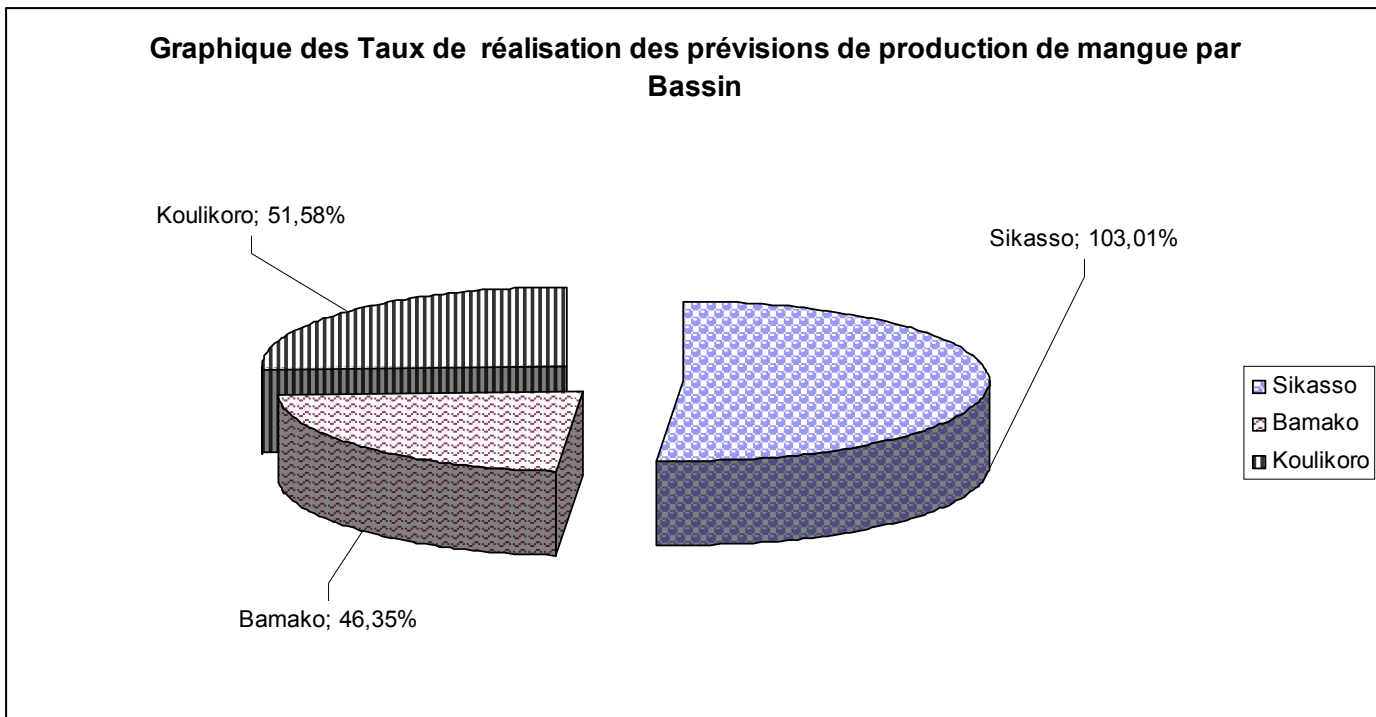
En 2017, la production de mangue est chiffrée à **64 730,03** tonnes contre **67315** tonnes en 2016 constituées essentiellement des variétés AMELIE, KENT, KEÏTT, JULIE, ELDON, BROOKS, VALENCIA, SPRING FIELDS etc.

Tableau N°3

Bassin	Production (en tonne)		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Sikasso	50 000	51 506	103,01%
Bamako	8 500	3939,34	46,35%
Koulikoro	18 000	9 284,59	51,58%
Total	76 500,00	64 730,03	

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali





La production a été estimée sur la base des quantités vendues sur les marchés suivis. Ce chiffre ne prend pas en compte les quantités autoconsommées, les quantités vendues par les marchands ambulants, ni les quantités pourries dans les champs et les zones non couvertes par les collecteurs.

L'année 2017 fut une année exceptionnellement mauvaise en termes de production de mangue pour diverses raisons :

L'alternance de la production et les coups de vents violents qui ont fait chuter les mangues. D'autre part, l'inaccessibilité de certaines zones de production ainsi que la non prise en compte de certaines variétés non exportables rendent souvent les statistiques fiables sur la production de mangue.

CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Insuffisance de traitement phytosanitaire contre les nuisibles des manguiers ; Divagation des animaux; Insuffisance des techniques de maîtrise d'entretien ; Vieillesse des vergers ; Morcellement de certains vergers en terrain à usage d'habitation.	Poursuivre le traitement des vergers tout en mettant en place une stratégie efficace de lutte contre les insectes nuisibles aux manguiers; Appuyer les producteurs dans la sécurisation des vergers ; Former les producteurs en techniques d'entretien des vergers ; Sensibiliser les producteurs à mettre en place des vergers commerciaux et convertir les vergers.

La bactériose

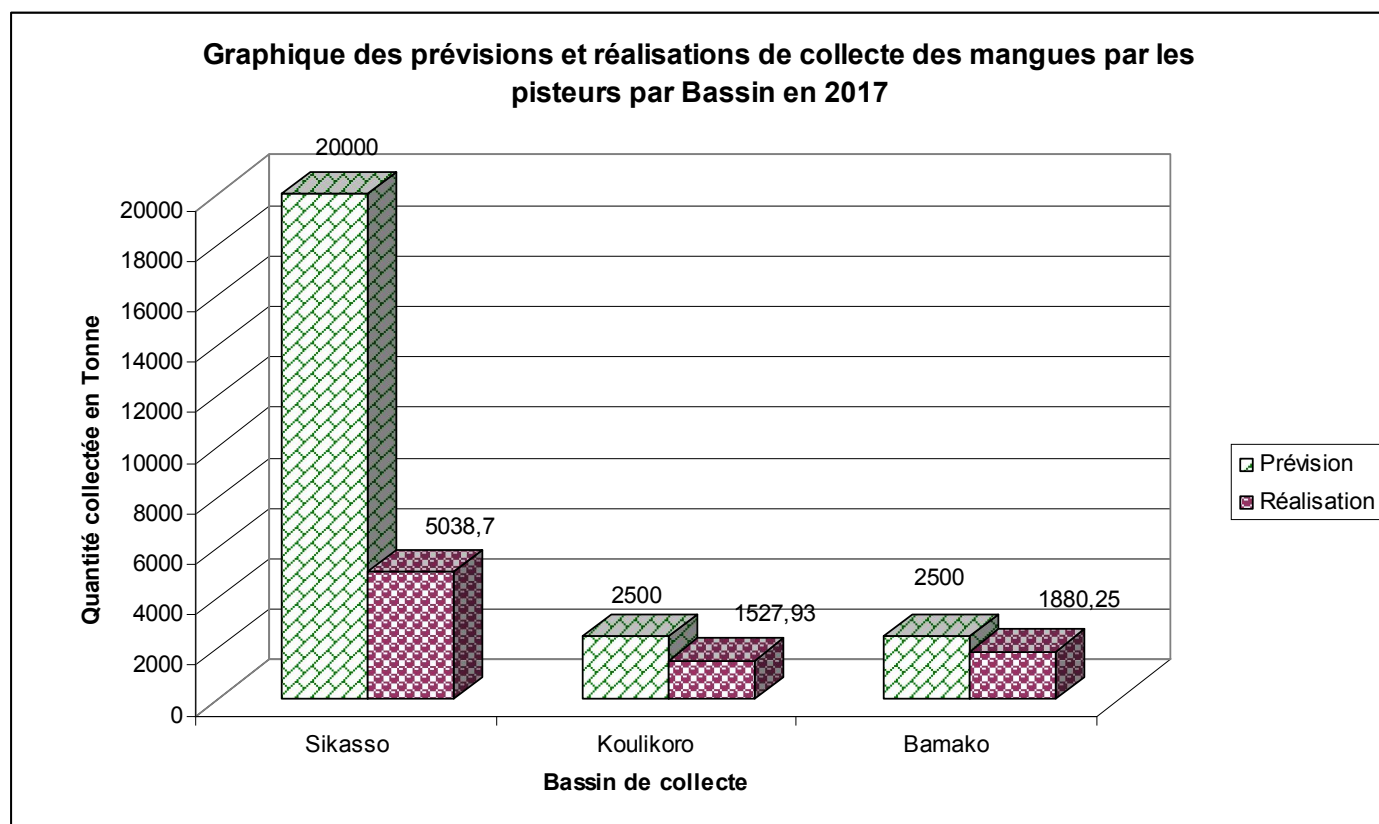
Avoir l'autorisation pour utilisation du MIRAGE 450 EC contre la bactériose. (Voir l'IER)

2.6.2.3 Fournisseurs de mangues (pisteurs)

Tableau N°4 :

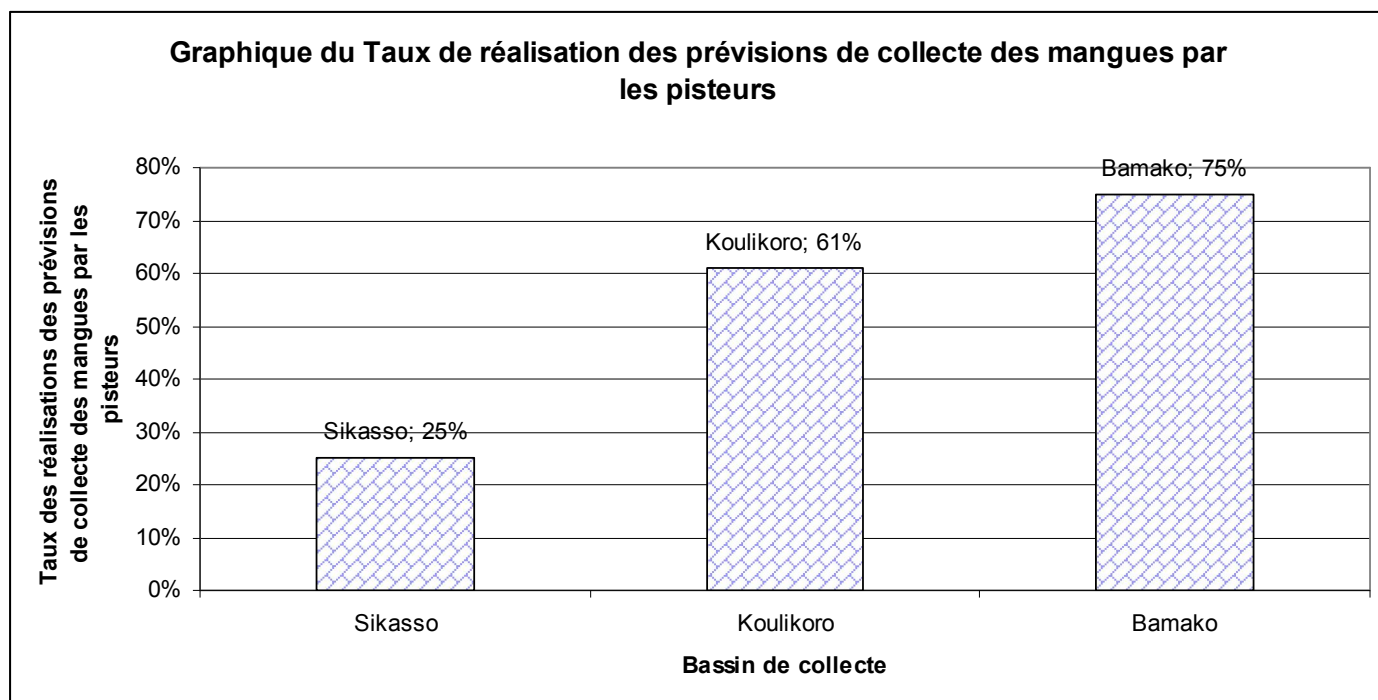
Bassin	Production (en tonne)		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Sikasso	20000,00	5038,70	25%
Koulikoro	2500,00	1527,93	61%
Bamako	2500,00	1880,25	75%
TOTAL	25000,00	8446,88	

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



Les pisteurs ont collecté un volume total de **8446,88 tonnes** de mangues fraîches vendues au niveau des stations de conditionnement, et au Maroc.

Sur une prévision de **25000** tonnes, les pisteurs ont réalisé **8446,88** tonnes soit 33,78%. Ce taux de réalisation est dû à une insuffisance de fond de roulement, et aux difficultés d'embarquement des mangues à partir de la Côte d'Ivoire.



CONTRAINTES DES PISTEURS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Insuffisance de caisse de récolte ; Insuffisance de maîtrise des techniques de récolte Manque de fonds de roulement Les tracasseries routières	Doter les pisteurs en nombre suffisant de caisses de récolte ; Former les pisteurs ; Sensibiliser les forces de l'ordre

2.6.2.4 COMMERCANTS/EXPORTATEURS DE MANGUES

Tableau N°5 : Volume de mangue fraîche exportée par chaîne d'approvisionnement et par bassin de production

Chaines d'approvisionnement	Volume commercialisé (en tonne)									Total
	Mangue fraîche exportée									
	Sikasso			Koulikoro			Bamako			
	Prévision	Réalisation	Taux%	Prévision	Réalisation	Taux %	Prévision	Réalisation	Taux %	
Europe Bateau	6 000,00	4 943,96	82%	2000	500,48	25,02	2500	502,56	20,10	5 947,00
Europe Avion	0	0		0	0		500	320,95	64,19	320,95
Europe route	500	94,192	19%	0	0		400	78	19,50	172,19
Afrique avion								2		2,00
Afrique de l'Ouest et le Maghreb	7 500,00	5 224,87	70%	4500	3 496,82	77,71	3 000	1 716,14	57,20	10 437,83
Sous Total Exportation	14 000,00	10 263,02	73%	6500	3997,3	61,50	6 400	2 620	40,93	16 879,97
Volume de mangue fraîche transformée										
Purée de mangue	14 000	11 923,28	85,17%	0	0		7	9,13	1,30	11 932,41
Sirop de mangue	0	0		3	0,24	0,08	2	0,12	0,06	0,36
Concentré de mangue	14 000	12 480		0	0		0	0		12 480,00
Confiture de mangue		0		0	0		4	3,18	0,80	3,18
Nectar de mangue		0		5	5,32	1,064	8	9,36	1,17	14,68
Mangue séchée	700	566,8	80,97%	3	6,6	2,2	15	87,9	5,86	661,30
Sous Total mangue transformée	28 700	24 970	87,00%	11	12,16	1,1	36	109,69	3,05	25 091,93
TOTAL GENERAL	42 700	35 233	82,51%	6511	4 009,46	0,6	6 436	2 729,34	0,42	41 971,90

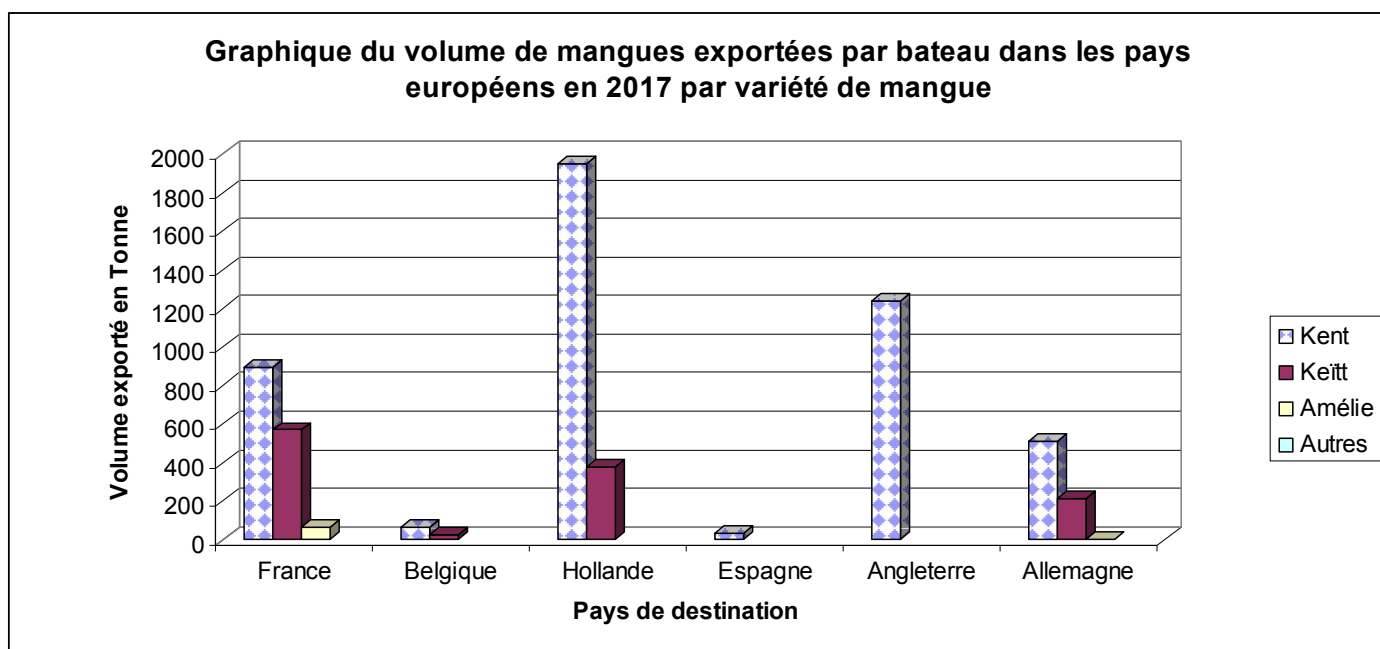
Le bassin de Sikasso a exporté la plus grande quantité avec **10 263,02**tonnes soit 60,97%, suivi de Koulikoro **3949,01**tonnes soit 23,46% et Bamako **2620** tonnes soit 15,56%. L'exportation par bateau vers l'Europe domine avec 5243 tonnes suivi par celle de la voix aérienne avec 322,95 tonnes.la voix routière vers l'Europe reste encore timide avec **172,19** tonnes.

2.6.2.5 Chaîne d’approvisionnement de la mangue fraîche

Tableau N° 6 : Volume de mangues exportées par bateau en Europe par pays de destination

Destination	Variété/T				Total
	Kent	Keïtt	Amélie	Autres	
France	896,24	569,60	66		1 531,84
Belgique	65,28	26,24			91,52
Hollande	1949,76	376,32			2 326,08
Espagne	31,12				31,12
Angleterre	1235,36				1 235,36
Allemagne	510,48	217,6	3		731,08
TOTAL	4688,24	1189,76	69	0	5947

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



Le volume de mangues exportées par bateau vers l’Europe est de **5947** tonnes en 2017 contre **7177,58** tonnes en 2016. La Hollande avec 2326,08 tonnes est le plus gros importateur des mangues Maliennes suivi de la France avec 1531,84 tonnes et l’Angleterre vient en troisième position avec 1235,36 tonnes. La variété la plus convoité est la KENT avec 4688,24 tonnes soit 78,83%, la KEÏTT 1189,76 tonnes soit 20% et l’Amélie 69 tonnes soit 1,16%.

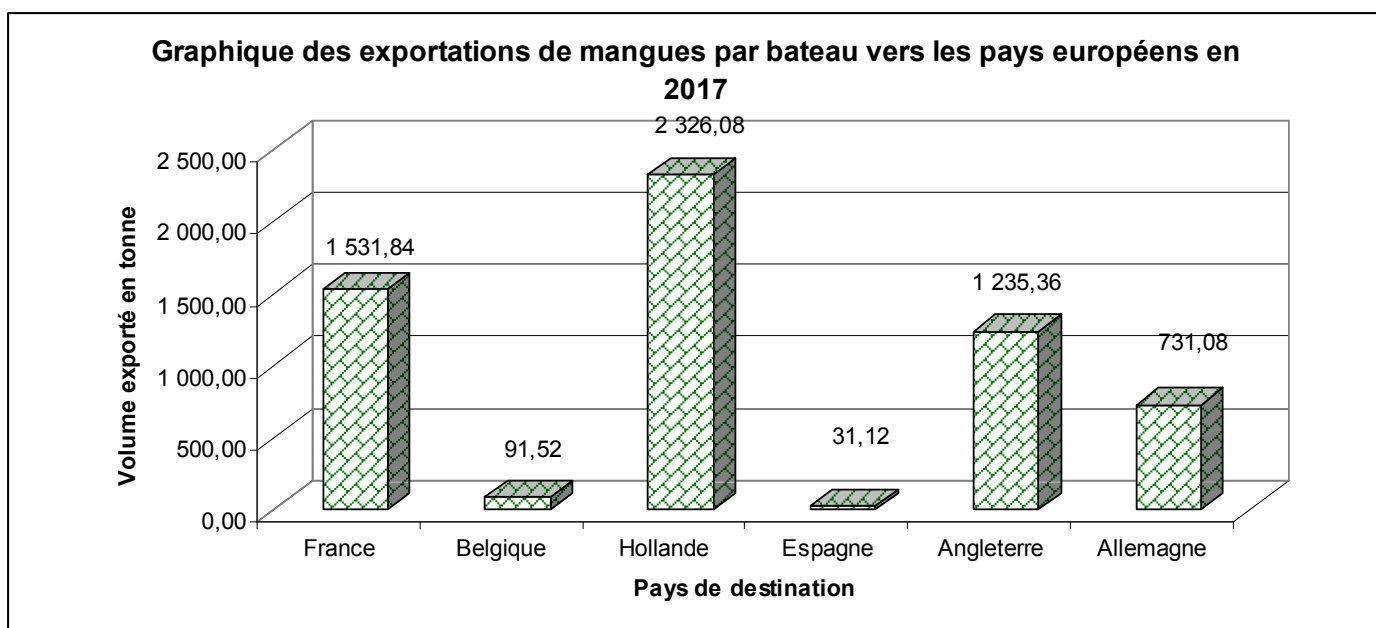
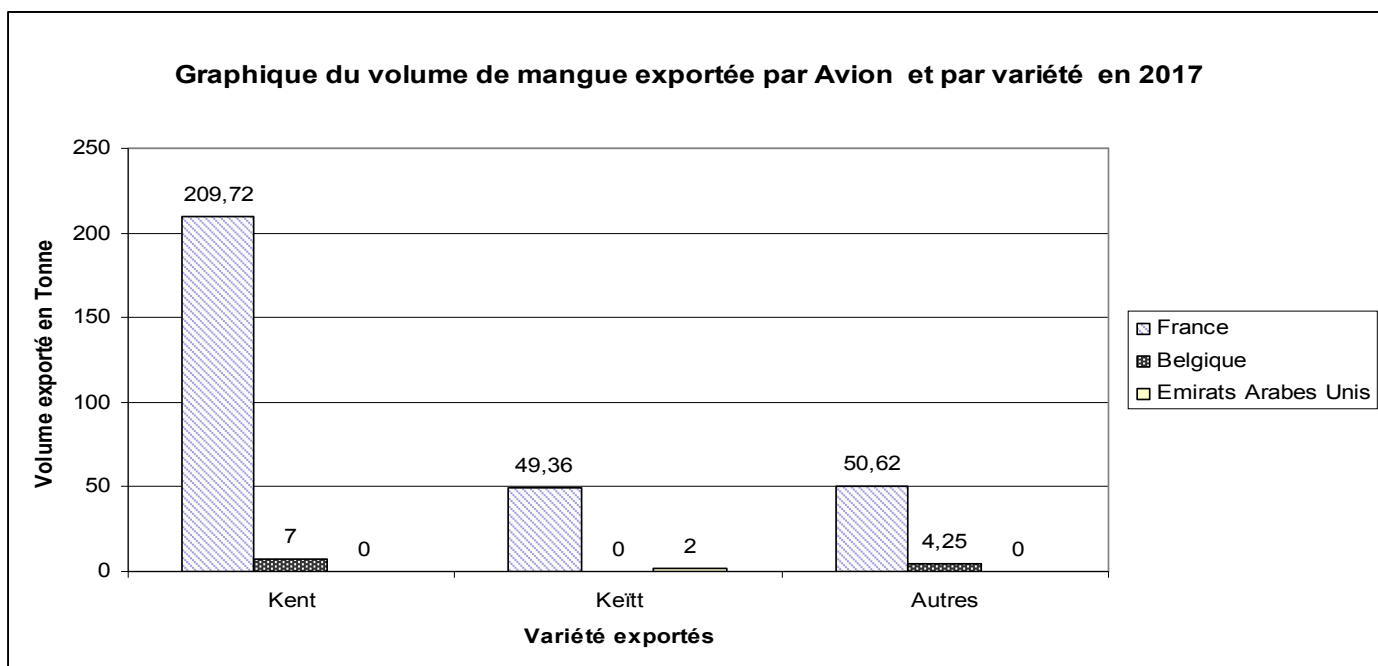


Tableau N°7: Volume de mangues exportées par Avion, par pays et variété

Destination	Variété/T			Total
	Kent	Keïtt	Autres	
France	209,72	49,36	50,62	309,70
Belgique	7	0	4,25	11,25
Emirats Arabes Unis	0	2	0	2,00
TOTAL	216,72	51,36	54,87	322,95

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

L'exportation de la mangue par voie aérienne est faite uniquement à Bamako. La France est le plus gros importateur des mangues du Mali par voie aérienne avec 309,70 tonnes et la variété Kent est la plus dominante avec 216,72 tonnes, suivi d'autres variétés (valencia) avec 54,87 tonnes.



Autres : Valencia

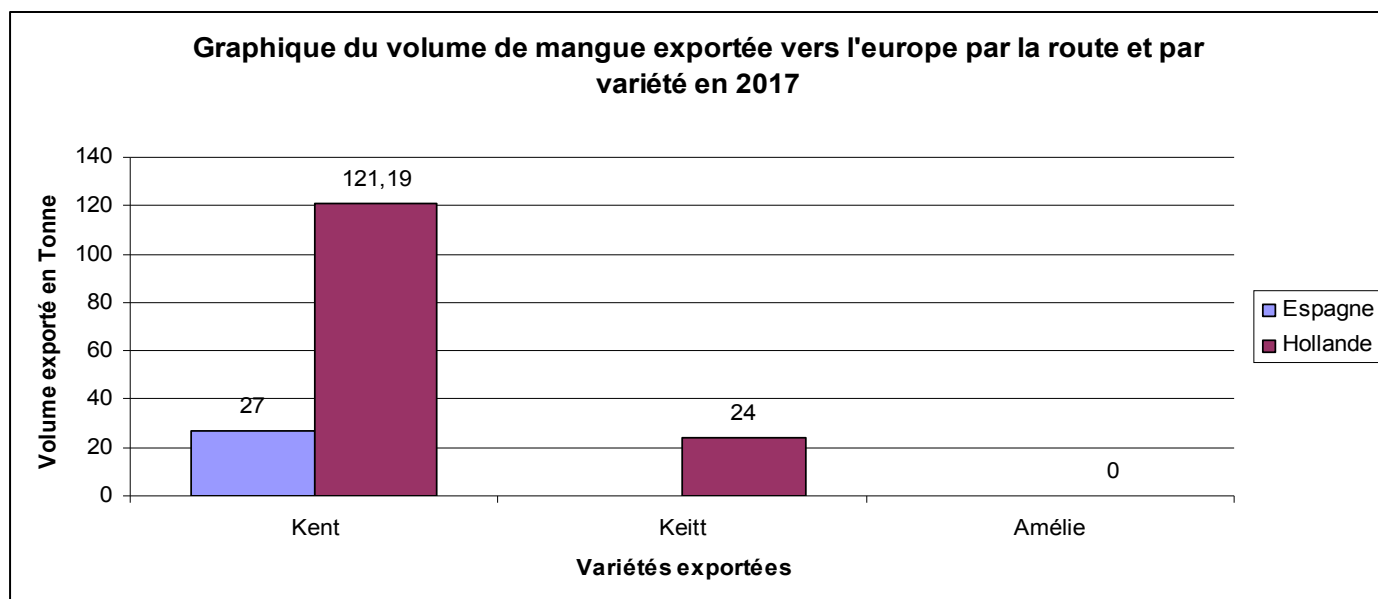
Tableau N°8: Volume de mangues exportées par route vers l'Europe par pays et variété

Bassin	Destinations	Volumes Exportés par Variété et en Tonnes			
		Kent	Keitt	Amélie	Total
National	Espagne	27			27
	Hollande	121,19	24	0	145,19
Total		148,19	24	0	172,19

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

L'exportation par voie routière reste timide, toujours en expérimentation. L'Espagne et la Hollande reste les deux pays de destination des mangues du Mali par voie

routière depuis trois années suc cessives.

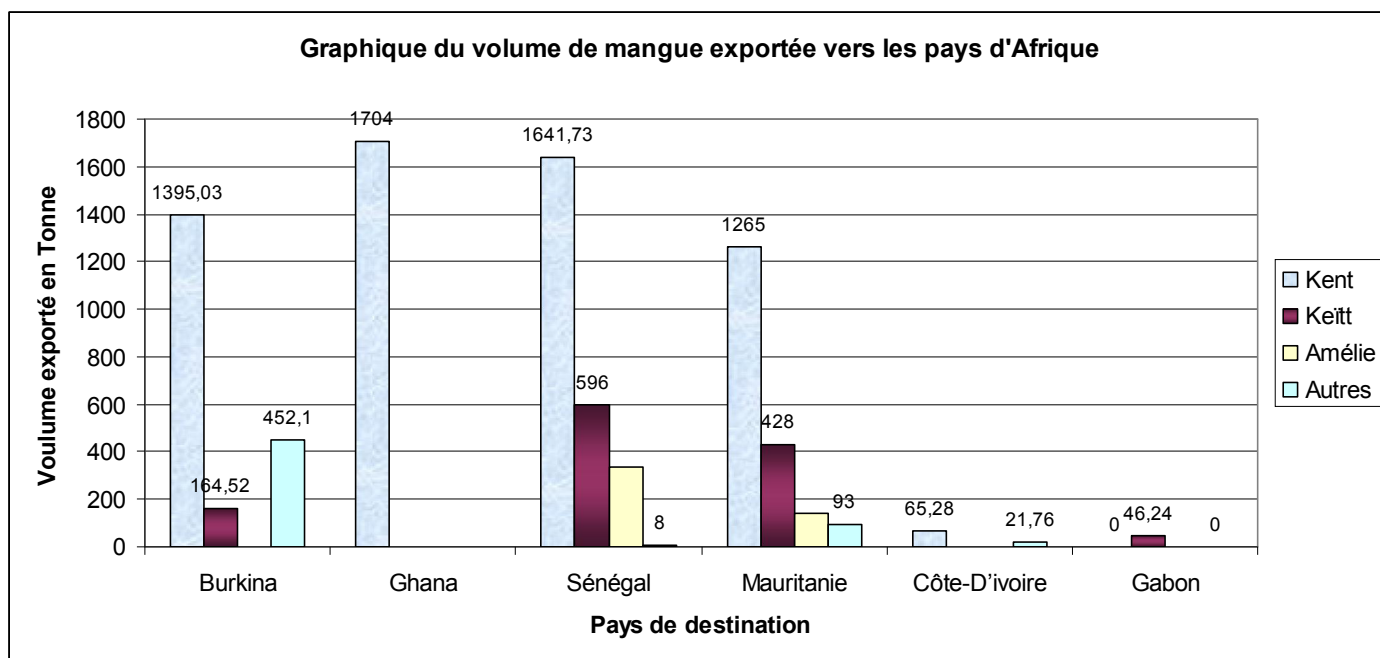


2.6.2.6 Chaine d’approvisionnement de mangue fraîche exportée vers les marchés en Afrique

Tableau N° 9 : Volume de mangues exportées par pays de destination en Afrique

Destinations	Volume exporté par variété et en Tonne				
	Kent	Keitt	Amélie	Autres	Total
Burkina	1395,03	164,52		452,1	2011,65
Ghana	1704				1704
Sénégal	1641,73	596	337,15	8	2582,88
Mauritanie	1265	428	143,9	93	1929,9
Côte-D’ivoire	65,28			21,76	87,04
Gabon	0	46,24	0	0	46,24
TOTAL	6071,04	1234,76	481,05	574,86	8361,71

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



En 2017 le Mali a exporté 8361,71 tonnes de mangues fraiche toutes variétés confondues en Afrique.

La Kent et la Keitt sont les plus exportés. Le Sénégal quand elle, est le pays voisin le plus intéressé par les mangues du Mali avec 2582,88 tonnes, suivi du Burkina avec 2011,65 tonnes, la Mauritanie 1929,9 tonnes.

Tableau N° 10 : Volume de mangues exportées vers le Maroc et les Emirats Arabes Unis

Destination	Quantité Exportée par Variété en tonnes			
	Kent	Keïtt	Amélie	Total
MAROC	1705,86	179	191,28	2076,14
Emirats Arabes Unis	0	2	0	2
TOTAL	1705,86	181	191,28	2078,14

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Avec 2078,14 tonnes de mangue importé, le Maroc est une opportunité pour les exportateurs Malien. La variété la plus exportées est la Kent avec 1705,86 tonnes suivi de la Keitt et surtout l'Amélie qui n'est pas exporté vers l'Europe.

Récapitulatif de l'exportation de mangue par pays et variété

Tableau N°11:Quantité de mangue fraîche exportée par variété et par pays de destination (Europe, Maghreb et Afrique)

N°	Destination	Kent	Keïtt	Amélie	Autres	Total
Europe						
2	France	1 105,94	618,96	66	50,62	1 841,52
3	Espagne	58,12				58,12
4	Angleterre	1 235,36				1 235,36
5	Hollande	2 070,95	400,32			2 471,27
6	Belgique	72,28	26,24		4,25	102,77
7	Allemagne	510,48	217,6	3		731,08
	TOTAL	5 053,13	1 263,12	69,00	54,87	6 440,12
Maghreb						
1	Maroc	1 705,86	179	191,28	0	2 076,14
2	Aboudabi	0,00	2	0		2,00
	TOTAL	1 705,86	181,00	191,28	0,00	2 078,14
Afrique						
1	Burkina	1395,03	164,52		452,1	2 011,65
2	Ghana	1 704,00				1 704,00
3	Sénégal	1 701,73	596	337,15	8	2 642,88
4	Mauritanie	1265	368	143,9	93	1 869,90
5	C.Ivoire	65,28			21,76	87,04
6	Gabon	0	46,24	0	0	46,24
	Total	6 131,04	1 174,76	481,05	574,86	8 361,71
	TOTAL GENERAL	12 890,03	2 618,88	741,33	629,73	16 879,97

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Sur les 16 879,97 tonnes mangues exportées, 12890,03 tonnes sont la Kent, soit 76,36%, suivi de Keith 15,51% et l'Amélie 4,39%. Autres c'est les variétés la valencia, papaye, Dembleni 3,73%.

Les marchés Africain sont les plus approvisionnés avec 8361,71 tonnes suivi des exportations vers l'Europe 6440,14 tonnes de mangues.

Comme on voit sur les tableaux précédents, la Kent est beaucoup plus exporté que les autres variétés.

2.6.2.7. Marché national :

Tableau N°12 : Quantités de mangue commercialisées sur les marchés nationaux (par variété, par marché et de destination) :

Bassins	Marchés	Destinations	Volume Exporté par Variété et par Tonne				
			Kent	Keïtt	Amélie	Autres	Total
Sikasso	Sikasso	Mopti, Ségou, Gao, Sikasso	3712,5	1299,5	6858,5	1283	13153,5
	Koutiala	Sélingué	125		73	70	268
	Yorosso	Mopti	44		963	61,5	1068,5
	Bougouni	Bgni et Bko	200	105	148	83	536
	Kadiolo	Skasso, Mopti, Zones d'orpayages	154	70	139	87	450
	Kolondiéba	CEDIAM-Bougouni	59	68	76	102	305
	Yanfolila	CEDIAM, Bgni et Bko	121	305	30	36	492
Total Sikasso			4 415,50	1 847,50	8 287,50	1 722,50	16 273,00
Bamako	Bamako	Consommation à BKO	118,00	283,00	87,00	34,00	522,00
	Bamako	Consommation à BKO	79,00	45,00	113,00	32,00	269,00
	Kati	Kayes	10,00	10,00	20,00	-	40,00
	Bon	Nara	40,00	-	30,00	20,00	90,00
	Coop Manden	Nioro du Sahel	10,00	-	-	10,00	20,00
	Soundugouba	Mopti	10,00	-	20,00	-	30,00
	commerçants locaux	Nioro, Sélingué	90,00	102,00	-	47,00	239,00
Total Bamako			357,00	440,00	270,00	143,00	1 210,00
Koulikoro	Marché de Koulikoro	Bko, Niono, Sélingué	101,00	132,00	147,00	215,00	595,00
		Consommation de KKO	67,00			7,00	74,00
	Marché de Kati	Kayes	-			23,25	23,25
		Bamako	38,00		50,00	19,00	107,00
		Kayes, Diboli, Nara	-		12,00	195,00	207,00
		Nara	-	18,00			18,00
		Bko, Consommation Kati	24,00				24,00
		Dioro, Macina, Niono	60,00	70,00	100,00	110,00	340,00
		Bamako/Kayes			105,00	59,00	164,00
	Bamako	27,00	22,00		151,00	200,00	

	Marché Ouéléssébougou	Sélingué		5,47	29,00		34,47	
		Nioro du Sahel				10,00	10,00	
	SIBY	Bamako				600,00	600,00	
		Guinée Conakry				150,00	150,00	
		Mauritanie	1 240,00			360,00	510,00	2 110,00
	Poste de Kati	Mahina, Nara, Diboli, Kayes					63,41	63,41
		Bamako	120,00			45,00		165,00
	Coop- Producteurs Baguineda	Bamako	50,00		150,00	155,00	35,00	390,00
	Total Koulikoro			1 727,00	397,47	1 003,00	2 147,66	5 275,13
	TOTAL MARCHÉ NATIONAL			6 499,50	2 684,97	9 560,50	4 013,16	22 758,13

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Une grande partie de la mangue est consommée au Mali, 22758,13 tonnes ont été consommées au Mali en 2017. Les régions déficitaires sont les plus approvisionnées.

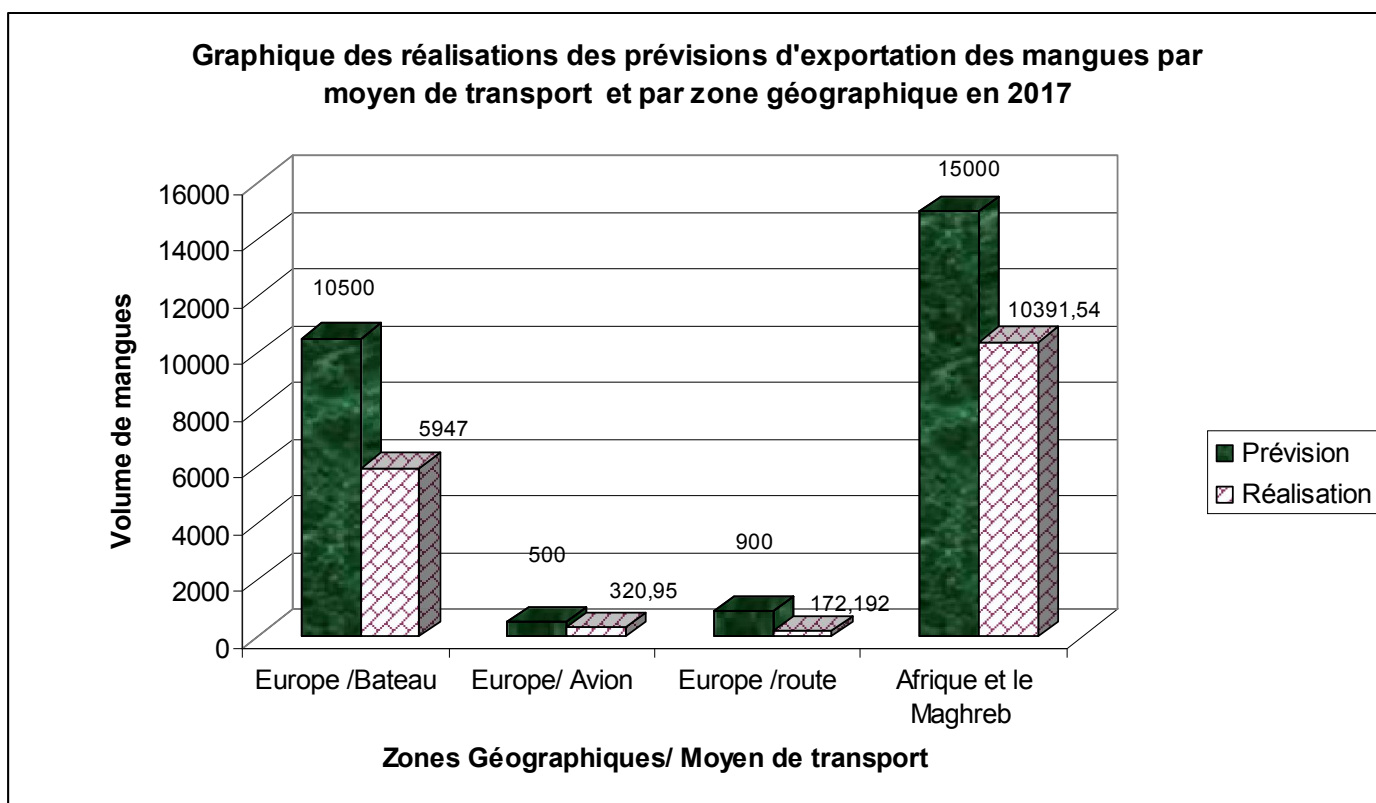
Autres variétés : dembleni, papaye, valencia.

2.6.2.8 Etat de réalisation de l'exportation de mangue

Tableau N°13 : Prévion/Réalisation mangue exportée

Chaine d'approvisionnement	Prévion	Réalisation	Taux%
Europe /Bateau	10500	5947	56,64
Europe/ Avion	500	320,95	64,19
Europe /route	900	172,192	19,13
Afrique et le Maghreb	15000	10391,54	69,28
TOTAL	26900	16831,682	62,57

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



Sur une prévision de 26900 tonnes, les opérateurs maliens ont exporté 16 tonnes de mangue fraîche, soit un taux de 61,07%. L’Afrique de l’Ouest et le Maghreb par voie routière avec 66,59% est le plus gros consommateur des mangues du Mali suivi de l’Europe par voie maritime. L’exportation par voie aérienne avec 64,19% est faite uniquement qu’à Bamako. L’Europe par route reste timide, mais un espoir pour les exportateurs.

Le manque d’atteinte de la prévision est dû aux différents problèmes qu’a connus la filière en pleine campagne.

CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION/EXPORTATION DE LA MANGUE

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Accès difficile au financement ; Insuffisance de logistique de transport ; Présence des mouches de fruit Problème de certification ; Problème d’emballages et accessoires ; Non-respect des contrats ;	Encourager la mise en place d’un fonds de garantie pour l’IFM-Mali Encourager la mise en place des unités de fabrication d’emballages et de sociétés de transport adaptées ; Mis en place d’un plan national de lutte contre les mouches des fruits ; Respect des dates de récolte ;

<p>Non-respect de la date démarrage de la campagne par les producteurs ; Mauvais état des pistes rurales ;</p>	<p>Accompagner les acteurs dans la certification Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour l'entretien des pistes rurales. Appuyé les stations de conditionnement à la certification</p>
--	--

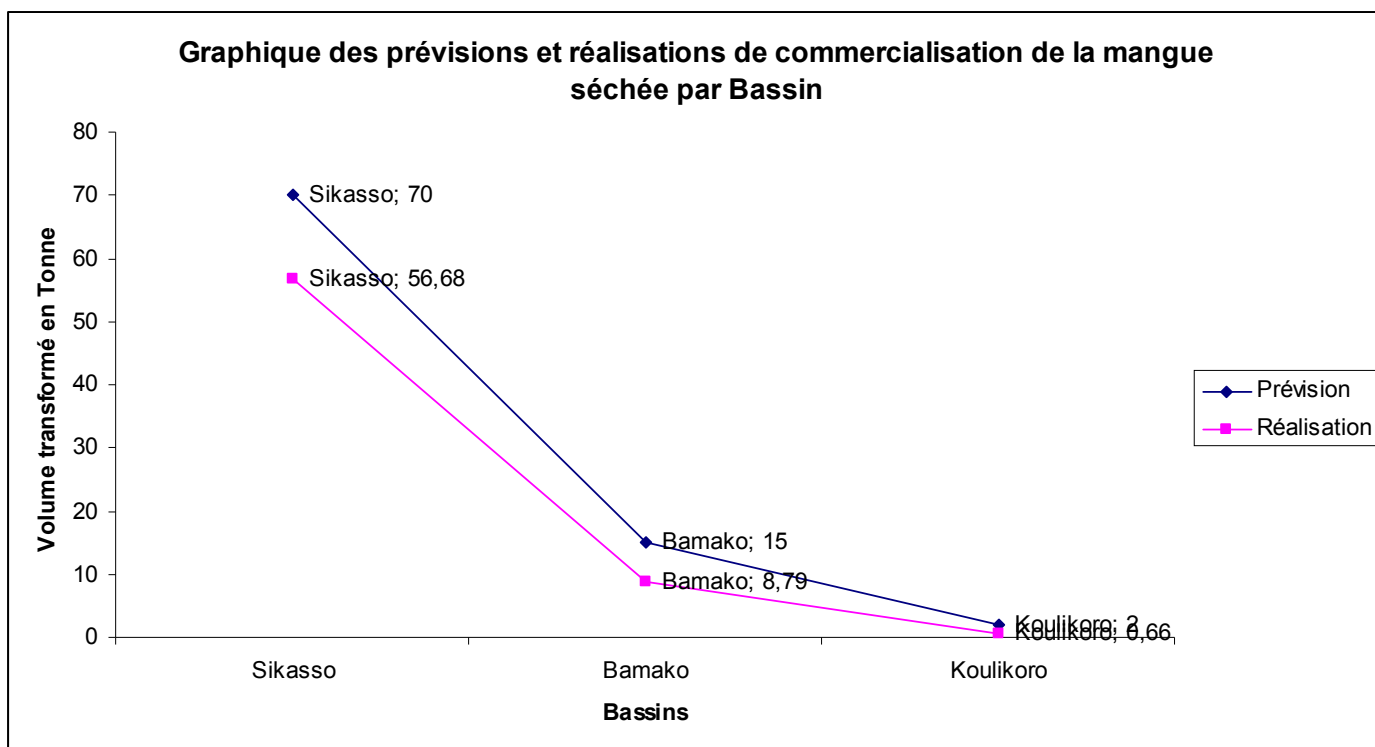
V. Mangue transformée

5.1 Mangue séchée :

Tableau N°14 : volume de mangue séchée produite et commercialisée

Bassin	Volume produit (T)			Volume vendu (T)	Volume vendu par destination (tonne)		
	Prévision	Réalisation	Taux %		Marchés Nationaux	Sous-Région	Internationaux
Sikasso	70	56,68	81%	21,8		21,8	
Bamako	15	8,79	59%	8,13		8,13	
Koulikoro	2	0,66	33%	0,66	0,66	0	
Total	87	66,13	76%	30,59	0,66	29,93	

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



Le volume total de mangue séchée et commercialisée s'élève 30,59 tonnes en 2017 contre 45,062 tonnes en 2016. Une baisse de 14,47 tonnes, cette baisse volume est due à certains problèmes comme l'insuffisance de fond de roulement, la non certification des unités et la cherté du gaz.

5.2 Autres produits de la mangue transformée :

En plus du séchage, la mangue est transformée en d'autres produits tels que : purée, jus, confiture, Nectar, etc.

Tableau N°15

Bassin	Type de produit	Quantité produite/ T	Quantité vendue /T	Destination
Sikasso	Concentrée	6140		Monaco
	Purée	5961,64	1934,42	Canada, Rotterdam, Italie, Liberia, Monaco
Bamako	Purée	4,565	1,8	Marché national
	Confiture	1,591	1,591	//
	Nectar	4,683	4,683	//
	Sirop	0,06	0,06	//
Koulikoro	Nectar	2,66	0,99	Maché National
	Sirop	0,12		
	Séchée	0,66		

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

La concentrée et la purée sont produites en quantité par les usines de CEDIAM et COMAFRUIT à Yanfolila et Sélingué. La quantité totale de purée est de 5966,20 tonnes, la concentrée 6140 tonnes, nectar 4,683 tonnes etc...

CONTRAINTES LIEES A LA TRANSFORMATION

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Problème d'emballage (carton, bouteille, plastique,...etc.) Insuffisance de marchés Prix élevé du gaz, rupture d'emballage, manque de labellisation, certification ; Insuffisance de cageots ; insuffisante de capacité (équipement) de production de séchage de la mangue ; Difficulté de certification des unités	Trouver des emballages adéquats Explorer de nouveaux marchés Faciliter l'accès aux intrants (gaz) Appuyer les unités à la labellisation des produits et leur certification Doter les transformateurs en nombre suffisant de caisses de récolte Appuyer des transformateurs à l'acquisition des séchoirs tunnels Appuyer à la certification des unités

VI -VALORISATION DE LA MANGUE : (prix moyen/Voie)

6.1. Mangue fraiche

Tableau N°16: Valeur de la mangue fraiche exportée/Bassin

Bassin	Destination	Volume commercialisé/t	Valeur unitaire/CFA/t	Valeur total/CFA
Sikasso	Europe/Bateau	4 943,96	688 275	3 402 804 069,00
	Europe/Route	94,192	425 000	40 031 600,00
	Maghreb	704,22	425 000	299 293 500,00
	Sous-région	4 520,65	185 000	836 320 250,00
	TOTAL	10 263,02		4 578 449 419,00
Bamako	Europe/Bateau	502,56	688 275	345899484
	Europe/Route	78	425 000	33150000
	Maghreb	298,16	425 000	126718000
	Afrique	1419,98	185 000	262696300
	Avion	320,94	1 507 650	483865191
	TOTAL	2619,64		1252328975
Koulikoro	Europe/Bateau	500,48	688 275	344 467 872,00
	Maghreb	1027,45	425 000	436 666 250,00
	Sous-région	2 469,37	185 000	456 833 450,00
	TOTAL	3 997,30		1 237 967 572
TOTAL GENERAL		16 879,96		7 068 745 966

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Le volume total de la mangue fraiche exporté est de 16 879,96 tonnes avec une valeur de 7 068 745 966 **F cfa** en 2017 contre 19182.73 tonnes avec 8 786 914 100Fcf. On remarque une baisse de la quantité de la mangue à l'export. Cette baisse de quantité et de chiffre d'affaire est due aux différents problèmes rencontrés par les acteurs de la filière mangue cette année qui sont entre autre :

- Le prix de la mangue bateau qui a chuté,
- le volume des exportations a connu une baisse en 2017.

Dans le prix de de la mangue avion et bateau est inclus le prix du transport de la mangue.

TableauN°17 : valeur de la mangue commercialisée

Bassin	Destination	Volume commercialisé/t	Valeur unitaire/CFA/t	Valeur total/CFA
Sikasso	Europe/Bateau	4 943,96	688 275,00	3 402 804 069,00
	Europe/Route	94,19	425 000,00	40 031 600,00
	Maghreb	704,22	425 000,00	299 293 500,00
	Sous-région	4 520,65	185 000,00	836 320 250,00
	National	16 273,00	60 000,00	976 380 000,00
	TOTAL	26 536,02		5 554 829 419,00
Bamako	Europe/Bateau	502,56	688 275,00	345 899 484,00
	Europe/Route	78	425 000,00	33 150 000,00
	Maghreb	298,16	425 000,00	126 718 000,00
	Afrique	1 419,98	185 000,00	262 696 300,00
	Avion	320,94	1 507 650,00	483 865 191,00
	National	1 210,00	145 000,00	175 450 000,00
	TOTAL	3 829,64		1 427 778 975,00
Koulikoro	Europe/Bateau	500,48	786 600,00	393 677 568,00
	Maghreb	1 027,45	425 000,00	436 666 250,00
	Afrique	2 469,37	185 000,00	456 833 450,00
	TOTAL	3 997,30	1 396 600,00	1 287 177 268,00
	TOTAL	34 362,96		8 269 785 662,00

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Le volume de la mangue commercialisée s'élève à 39 638,09 tonnes avec une valeur 8 945 001 662,00Fcf de chiffre d'affaire en 2017. Les opérateurs de Sikasso qui exportent vers la sous-région ont profité des difficultés des exportations vers l'Europe pour accroître leur exportation dans la sous –région.

COMPARAISON DES STATISTIQUES DE 2014, 2015 ,2016 ET 2017 PAR BASSIN DE PRODUCTION

Tableau N°18: comparaison des volumes exportés par bassin de 2014-2015,2016 -2017.

Les bassins de Sikasso et de Koulikoro ont exporté plus de mangue en 2017 qu'à 2016 vers la sous-région et le Maghreb. Les commerçants de ses localités ont profité de la crise pour accentués les exportations vers la sous-région et le Maghreb.

Chaîne d'approvisionnement	Sikasso (T)				Koulikoro (T)				Bamako (T)			
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 014	2 015	2 016	2 017	2 014	2 015	2 016	2 017
Bateau	2 341,12	4 658,44	6 033,50	4 943,96	957,44	1 262,08	667,00	500,48	1 067,04	740,00	478,08	502,56
Avion	14,58	17,91	-		-	-	-		266,87	236,99	358,05	322,94
Europe par Route		48,64	648,29	94,19	-	-			80,48	67,52	198,00	78,00
Afrique par Avion	-	-	-		-	-			13,50	71,35	27,83	-
Afrique et Maghreb	17 485,37	8 305,43	3 544,39	5 224,87	2 276,00	5 307,00	2 587,00	3 496,82	3 825, 71	4 715,00	4 641,71	1 718,14
Total Export par Région	19 841,07	13 030,42	10 226,18	10 263,02	3 233,44	6 569,08	3 254,00	3 997,30	360,85	5 830,86	5 703,67	2 621,64

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

VIII. Valeur par famille

Tableau N°19: valeur estimée par famille professionnelle en 2017

Acteurs	Volume/tonnes	Prix moyen en FCFA	Montant/F CFA
Pépiniéristes (nombre de plants)	3 626 348,00	500,00	1 813 174 000,00
Producteurs	38 899,47	64 857,00	2 522 902 925,79
Pisteurs	8 446,88	171 333,00	1 447 229 291,04
Marché National	22 758,13	111 000,00	2 526 152 430,00
Exportateurs bateau	5 947,00	688 275,00	4 093 171 425,00
Europe Avion	322,24	1 507 650,00	485 825 136,00
Exportation route (Europe)	172,19	425 000,00	73 180 750,00
Afrique	8 406,00	185 000,00	1 555 110 000,00
Maghreb	2 078,14	425 000,00	883 209 500,00
Autres mangues transformées		-	-
Mangue séchée	66,13	3 250 000,00	214 922 500,00

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Le présent tableau montre le chiffre d'affaire que chaque famille professionnelle à générer pendant cette campagne 2017. Dans le prix de de la mangue avion et bateau est inclus le prix du transport de la mangue.

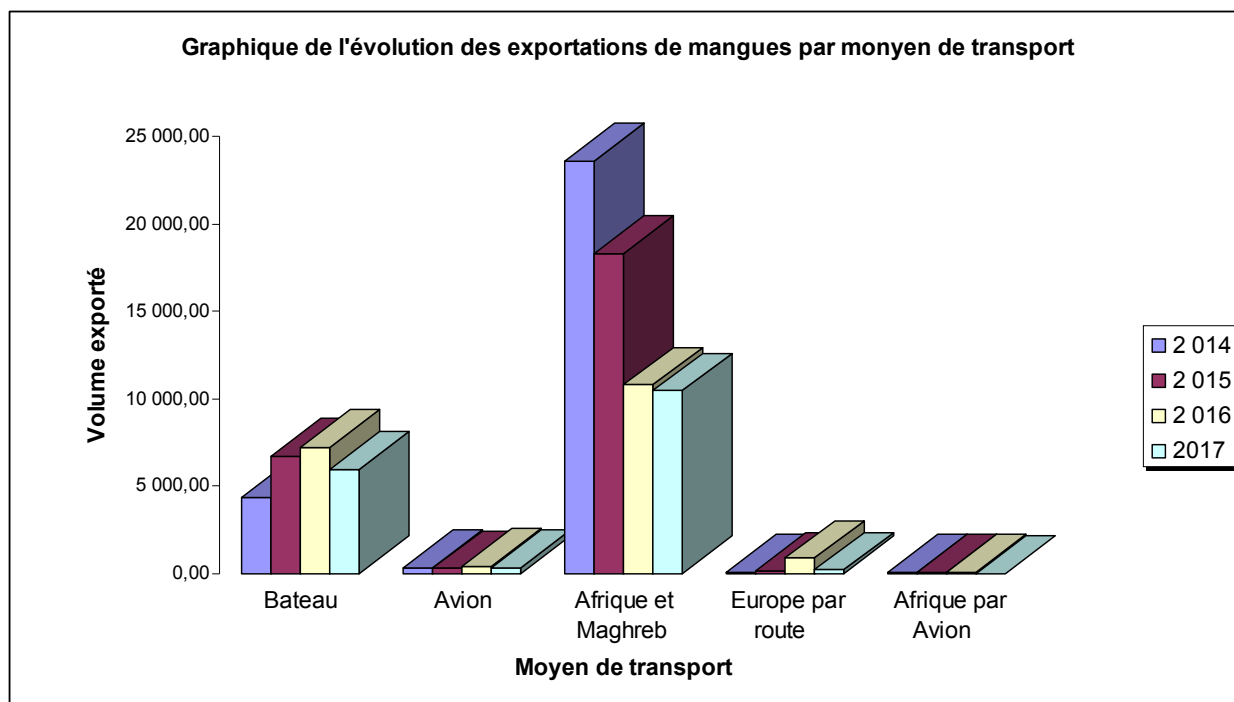
IX. COMPARAISON PAR CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

9.1. Mangue fraîche exportée

Tableau N°20 : chaine d'approvisionnement de la mangue fraîche exportée durant les quatre dernières années :

Chaîne d'approvisionnement	ANNEES			
	2 014	2 015	2 016	2017
Bateau	4 365,60	6 660,52	7 177,58	5 947,00
Avion	281,45	254,9	358,5	322,94
Afrique et Maghreb	23 587,08	18 327,83	10 772,20	10 439,83
Europe par route	80,48	116,16	846,29	172,19
Afrique par Avion	13,5	71,35	27,83	0
Total Export	28 328,11	25 430,75	19 182,40	16 881,96
Volume de mangue fraîche transformée et exportée (matière première)	9 244,66	13 098,03	24 628,68	12 101,64
TOTAL GENERAL	37 572,77	38 528,78	43 811,08	28 983,60

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali



L'exportation de la mangue fraîche en générale est en baisse par rapport à 2016 ; elle passe de 19 182,40 tonnes en 2016 à 17 200,90 tonnes en 2017. Ce qui entraine forcément une baisse des chiffres d'affaires.

9.2 Comparaison des prix

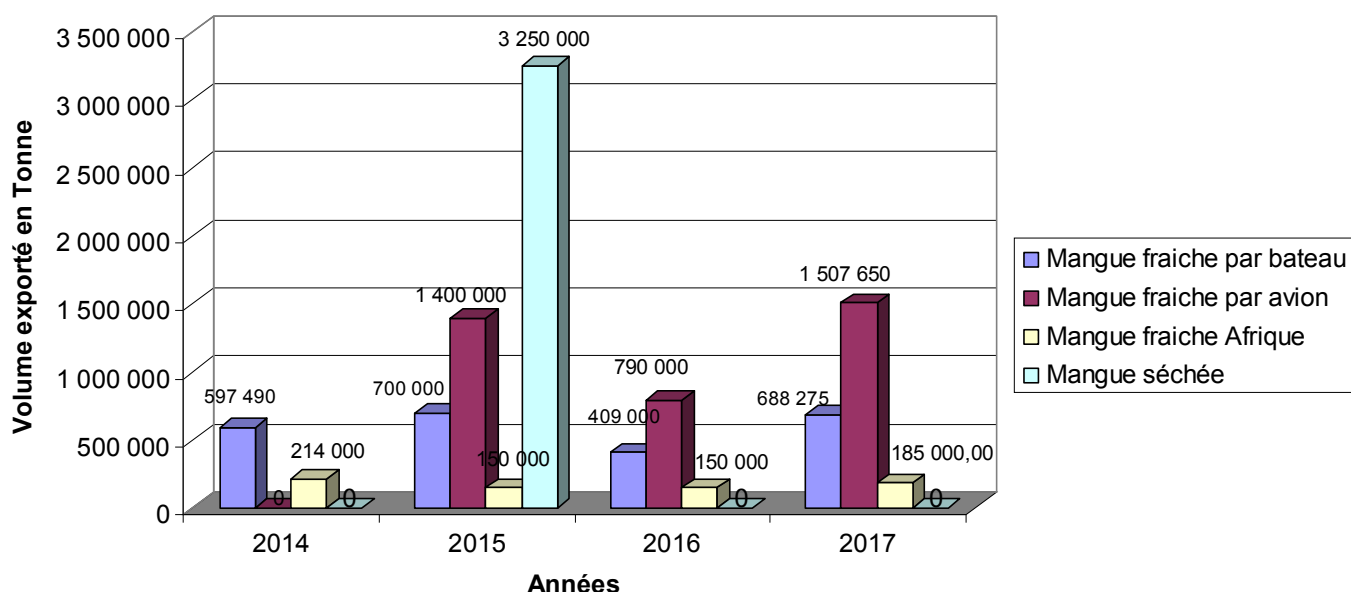
Tableau N°21 : comparaison des prix moyens durant les quatre dernières années

CHAINNE D'APPROVISIONNEMENT	PRIX (FOB) DE LA TONNE (FCFA)			
	2014	2015	2016	2017
Mangue fraîche par bateau	597 490	700 000	409 000	688 275
Mangue fraîche par avion	1 700 000	1 400 000	790 000	1 507 650
Mangue fraîche Afrique	214 000	150 000	150 000	185 000
Mangue séchée	3 000 000	3 250 000	3 250 000	3 250 000

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Depuis trois années le prix de la mangue séchée n'évolue guère. Celui du bateau passe de 409 000F (Prix FOB) la tonne en 2016 à 688275F la tonne en 2017. Le prix dans la sous- région passe de 150000F la tonne en 2016 à 185000F la tonne en 2017.

Graphique de l'évolution du prix FOB de la tonne de mangue exportée par moyen de transport de 2014 à 2017



CONTRAINTES TRANSVERSALES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

CONTRAINTES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
Problème de communication insuffisance de fond de roulement Insuffisance de fond de garantie Tracasserie routière	Améliorer le système de communication entre les acteurs de la filière, Faciliter l'accès aux acteurs de fond de roulement à des taux d'intérêts réduits, Mettre en place un fond de garantie pour les acteurs de la filière Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives et politiques de la région afin de faciliter les transactions au niveau des postes de contrôle routiers,

X-CONTRAINTES LIEES A LA CAMPAGNE 2017

Tout d'abord, au niveau de la production : le phénomène de l'alternance. Ce phénomène entraîne une baisse de la production une année sur deux. Ainsi on enregistre un niveau de production anormal cette année avec une baisse de la production d'environ 50%.

Par ailleurs, trois grands vents ont frappé de plein fouet une multitude de vergers dans l'important bassin de production de Sikasso en date du : 20 avril 2017, le 02 mai 2017, et le 13 mai 2017 provoquant ainsi une chute massive de fruits.

Le blocage des camions de mangues fraîches à la rentrée du territoire Marocain pour cause de non-respect des procédures marocaines d'importation des fruits et légumes par les opérateurs maliens ;

La congestion au port d'Abidjan a également mis en difficulté le démarrage de la campagne. En effet, la plupart des premiers conteneurs expédiés au démarrage de la saison 2017 sont restés en souffrance de nombreux jours dans des conditions ne garantissant pas toujours le maintien de la chaîne de froid et de la qualité des fruits. Cette situation peut résulter en des problèmes de qualité à l'arrivée, préjudiciables aux opérateurs concernés sans compter le décalage dans la programmation et l'arrivée massive de conteneurs au même moment causant une chute du prix et une perturbation du marché.

Au problème de congestion s'est rajoutée la situation consécutive à la difficulté d'embarquement des mangues à partir de la Côte d'Ivoire. Le blocage de la ville de Bouaké a causé la fermeture des routes principales.

La mise à niveau des chambres froides de Sikasso (les compresseurs)

Problème de droit de douane et d'emballages

Diminution de la part de marché du Mali à Rungis

Exportation anarchique

Insuffisance de matériels de transformation

Ce qui a occasionné une perte des chiffres d'affaires dans la filière mangue.

XI. LES PERTES

Tableau N°22 : Les pertes s'élèvent :

Désignation	Quantité/Cartons	Prix unitaire en FCFA	Montant FCFA
Cartons	181 833	2753,1	500 604 432,3
Caisses	2333	2970	6 929 010,0
			507 533 442,3

Source : Bilan campagne mangue 2017 IFM-Mali

Un conteneur= 5440 cartons= 21,760T

Un carton= 4 kg

Un carton= 4,20 Euros

Un kg=1,05 Euros

Une palette=240 cartons

Caisse=2970F

Carton= 2753,1F

CONCLUSION

Au vu des résultats, et compte tenu des difficultés rencontrées par les acteurs, nous pouvons dire que la campagne 2017 a été moins bonne que celle de l'année 2016. La production de la mangue est chiffrée à **64 730,03** tonnes en 2017 contre **67 315** tonnes en 2016. Elle a été estimée sur la base des quantités vendues sur les marchés suivis. Ce chiffre ne prend pas en compte les quantités autoconsommées, les quantités vendues par les marchands ambulants, ni les quantités pourries dans les champs et les zones non couvertes par les collecteurs. Les producteurs ont été victime du phénomène d'alternance qui a entraîné une baisse de la production d'environ 50% ;

Trois grands vents ont frappé de plein fouet une multitude de vergers dans l'important bassin de production de Sikasso en date du : 20 avril 2017, le 02 mai 2017, et le 13 mai 2017 provoquant ainsi une chute massive de fruits ;

La quantité de mangues fraîches exportées est de **16 881,96** tonnes en 2017 avec un chiffre d'affaire de **7 068 745 966 FCFA**. L'exportation de la mangue fraîche a connu une baisse cette année pour diverses raisons :

La congestion au port d'Abidjan a également mis en difficulté le démarrage de la campagne ;

La mutinerie des soldats en Côte d'Ivoire. ;

Le blocage de la ville de Bouaké a causé la fermeture des routes principales.

Le blocage des camions de mangues fraîches à la rentrée du territoire Marocain pour cause de non-respect des procédures marocaines d'importation des fruits et légumes par les opérateurs maliens ;

Problème de droit de douane et d'emballages

Diminution de la part de marché du Mali à Rungis

Exportation anarchique

Sur les **16 879,97** tonnes mangues fraîches exportées, 12 830,03 tonnes sont la Kent, soit 76%, suivi de Keith 15,87% et l'Amélie 4,39 %. Autres c'est les variétés la valencia 3,74%.

Les marchés Africain et la Maghreb sont les plus approvisionnés avec 10 439,85 tonnes suivi des exportations vers l'Europe 6 440,14 tonnes de mangues. Le marché national avec 2 2758,13 tonnes a absorbé 9413,5 tonnes d'Amélie, cette variété est peut exportée.

Sur une prévision de 87 tonnes de mangue séchée, les transformateurs ont produit 66,13 tonnes, soit 76% de la prévision. Avec 30,59 tonnes de mangue séchée commercialisée, la transformation a généré à la filière **99 417 500 F CFA**, malgré les différents problèmes rencontrés comme la certification, l'insuffisance de fond de

roulement, de nouveaux séchoirs à tunnel et d'autres types de matériels de transformation. La mangue transformée en d'autres produits avec 12 115,319 tonnes composée essentiellement de purée, de concentrée, de nectar, de sirop. La purée et la concentrée sont produites en quantité par les usines CEDIAM et COMAFRUIT.

Les exportations totales de mangues (fraîches et transformées) sont de 28 983,60 tonnes dont 16 881,96 tonnes de mangues fraîches et 12 101,64 tonnes de mangues transformées exportées en 2017.

RECOMMANDATIONS

N°	Recommandations	Structures responsables d'exécution	Délais d'exécution	Observations
1	La mise à niveau des chambres froides de Sikasso (les compresseurs)	CRIM-SIK	Immédiatement	
2	Disposer d'un agrément pour être pépiniériste			
3	Elargir la date d'ouverture et de fermeture de la campagne à la sous-région	Ministère de l'Agriculture		
4	Subventionner les intrants et équipements pour la production, transformation et commercialisation	Ministère de l'Agriculture, APCAM	Juin 2018	
5	Faciliter l'accès aux crédits de campagnes aux acteurs	IFM-Mali	Mars 2018	
6	Rendre l'enregistrement obligatoire pour tous les exportateurs et commerçants de mangue	IFM-Mali	Mars-2018	
7	Favoriser la notification et l'autorisation d'utilisation du produit par le ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture, APCAM-IFM-Mali	Avril- 2018	
8	Adresser une note à la DNA pour la prise en charge de la certification des manguiers par un référentiel technique	IFM-Mali	Février-juin 2018	
9	Mise en place d'une société de cautionnement et un répertoire des projets de la filière par l'IFM	IFM-Mali	Mars-- 2018	
10	L'IFM doit organiser à travers un mécanisme de prélèvement pour financer ses activités pour les cinq (5) familles	IFM-Mali, PTF	Juin -2018	
11	Mise en place de dispositif en conformité avec le Cahier de Charges de la mangue exportable du Mali, notamment les NIMP 15 et 31	Ministère de l'Agriculture, Ministère du commerce, PTF-IFM-Mali	Mai - 2018	
12	Application des mesures de l'AMANORM quand à la labélisation de la mangue malienne	IFM-Mali, AMANORM	Immédiatement	
13	Organisation d'un atelier formel pour la validation du système d'échantillon	Ministère de l'Agriculture, PTF-IFM-Mali	Avril 2018	
14	L'IFM doit organiser des ateliers d'information pour diffuser les recommandations par famille pour le guide d'autocontrôle pour diminuer considérablement les saisies.	IFM-Mali, PTF	Février - Avril 2018	
15	Aménagement au sein de chaque station de conditionnement, un local de contrôle phytosanitaire	IFM-Mali	Avril 2018	
16	Inviter le Ministère du commerce à la création d'un Comité national SPS avec démembrements dans les bassins de production	Ministère du Commerce Ministère de l'Agriculture	Immédiatement	

17	Réduire le temps de travail dans les stations à 6 heures de temps réglementaires avec des temps de repos suivant la réglementation du travail			
18	Formation continue des Inspecteurs phytosanitaires conformément aux exigences en cours	Ministère de l'Agriculture IFM	Immédiatement	
19	L'IFM invite, une fois de plus, le Ministère de l'Agriculture et l'APCAM, de tout mettre en œuvre pour l'enregistrement national de l'IFM du Mali	Ministère de l'Agriculture	Immédiatement	

CEREMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par deux (2) interventions : les mots de remerciements du Président de l'Interprofession de la Filière Mangu (IFM) du Mali et l'Allocution de clôture de Monsieur Seydou TRAORE, Conseiller Technique du Ministère de l'Agriculture, représentant le Ministre de l'Agriculture.

Le Président de l'IFM Mali a remercié tous les participants, en particulier les partenaires au développement de la filière. Aux noms des acteurs de la filière, il a remercié les représentants du COLEACP qui ont répondu à l'invitation de l'IFM Mali malgré leurs préoccupations.

Dans son allocution de clôture de la journée, le Représentant du Ministre de l'Agriculture a rassuré les acteurs de la filière que les recommandations qui incombent son département seront suivies et mises en œuvre. Il a réitéré l'accompagnement constant de son département pour le développement de la filière mangu.

Bamako, le 30 novembre 2017

ANNEXES :

Liste des participants
Les communications
Les discours

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DES DONNEES STATISTIQUES SUR LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DU BILAN DE LA CAMPAGNE MANGUE-30/11/2017-BAMAKO

N°	Prénom	Nom	service	Adresse mail	Contact	Emargement
01	Dramane	DIARRA	DRA/DB	dramadian@yahoo.fr	76437133	
02	Nursel	GOMUBOGA	COLEACE	nursel.gomusboga@coleacp.org	003225021092	
03	Babacar	SAMB	BIOSCOPE	bioscope@arc.sn	00221775645006	
04	Karamoko	TOURE	DASSIP/CIV	Karamoko.kone@afce.de	76028381	
05	Mamadou	GUINDO	CED/AM	Relations-bko@cediamso.com	76476602	
06	Ousmane	ROUAMBA	MALI-BIO		75301249	
07	Guy Jacques	WAMBA	Consultant Colodap	guywamba@hotmail.com	0023767983394	
08	Emmanuel	ASSIDJO	Consultant Colodap	assidjo@yahoo.fr	0022507601835	
09	Mabo	SAKILIBA	UTRAF « YANGO »	Mabosak2005@yahoo.fr	76422602	
10	Issa	BAGAYOKO	BKO	lbnegoce@yahoo.fr	75179167	
11	Abdoulaye	DIA	Plaza BKO	cenantpkazabko	79292911	
12	Mahamadou	TRAORE	CCMS/SKO		79062471	
13	Sadio	DOUMBIA	Transformatrice	Koulikoro	66751753	
14	Mariam	NIAMBELE	Transformatrice	Koulikoro	61958400	

15	Aliou	DICKO	CEDIAM		76440522	
16	Badra alou	DOUMBIA	MCI	Bamako	75304488	
17	Lamine	DIAKITE	CEDIAM	Yanfolila	75054710	
18	Mahamadou	YAFFA	ETS YAFFA	Bamako	76026288	
19	Mamadou	TRAORE	CEDIAM	Yanfolila	76218446	
20	Yaourodia	KONDO	Transformatrice	Koulikoro	76346921	
21	Wassa	DOUMBIA	Pisteur	Yanfolila	76387746	
22	Youma	SANGARE	Commerçant e	Yanfolila	75317296	
23	Aminata Ina	BERTHE	Transformatrice	Sikasso	94660999	
24	Abdjan	THERA	Deputé AN	Bamako	66991998	
25	Makan	SISSOKO	IFM-MALO	Bamako/makasso@yahoo.fr	74157357	
26	Ibrahim Abba	TOURE	CCMS(SKO)	Toibab07@gmail.com	74171351	
27	Joseph	DIASSANA	Helvetas –Bougouni	Joseph.diassana@hewetas.org		
28	Mamadou	DEMBELE	Pisteur	mdembelemangues@gmail.com	79014280	
29	Néguessé	DIARRA	Producteur		63283781	
30	Abdrahamane	DOUMBIA	Journaliste	Doumhadj23@gmail.com	83695540	
31	Amadou	SANOGO	Pisteur -koulikoro		75389272	

32	Adama	OUATTARA	Pisteur -Sikasso		76049834	
33	Mamadou	COULIBALY	Pisteur -Sikasso		74721709	
34	Ahmed	TANFARA	CPS/SDR	Atangara58@yahoo.fr	63765498	
35	Simon	DIARRA	PRODUCTEUR		79837348	
36	Drissa	KONE	PRODUCTEUR		76556446	
37	Drissa	TRAORE	CRIM-SKO	Drissatraore67@yahoo.fr	66791381	
38	Zoumana	OUATTARA	Pépiniériste/SKO		75111252	
39	Ousmane	DIALLO	Exportateur	cgmalienn@gmail.com	76038279	
40	Mamadou	TANGARA		madougoufemm@yahoo.com	79108055	
41	Cheick A	KEITA		nahatacommercial@yahoo.com	75963550	
42	Oumou	KARAMBE	Exportateur	Oumoukarambe4@gmail	76171814	
43	Sorigbè	KABA	DGD/Douane	Kabafr28@yahoo.fr	66843278	
44	Tako	SYLLA	Transformatrice	unitetako@hotmail.fr	65880288	
45	Diatigui	CAMARA	INSTAT	diaticam@yahoo.fr	79060714	
46	Moriba	CAMARA	DGCC	Camaramoriba203@yahoo.fr	66117259	
47	Zan	FANE	Pardinéer		66669323	
48	Mohamed	DOUMBIA	YAFFA et Frère	mahamedbdoumbia@gmail.com	66051301	

49	Mahamoud	DIAROUA	Pépiniériste		76489199	
50	Mamadou	DIARRA	Pisteur		65590901	
51	Modibo	CAMARA	Producteur		75077269	
52	Bakari	DIARRA	Pépiniériste		76373262	
53	Madani	TOURE	Producteur		94559663	
54	Aminata	KEITA	Transformatrice		76396553	
55	Bandiegui	KEITA	PISTEUR		79336443	
56	Kenza	SAMAKE	PISTEUR		79123338	
57	Lea	SIDIBE	PISTEUR		73445760	
58	Fato	DOUMBIA	PISTEUR		62668023	
59	Abdel Nasser	DIALLO	EXPORTATEUR	Diallo.abdala@yahoo.fr	76139384	
60	Kadiatou	DOUMBIA	Transformatrice	Kadiatoudoumbia486@yahoo.fr	76259582	
61	Natenin	KEITA	Transformatrice	Cosidjo816@yahoo.fr	76313257	
62	Sanogo Mariam	OUATTARA	Transformatrice	msmariame@yahoo.fr	794331788	
63	Assetou	BAH	Transformatrice		73427043	
64	Nassoun	TRAORE	Producteur		79189776	
65	Hubert	DIARRA	Producteur		79070434	

66	Namakan	CAMARA	Pépiniériste		76315443	
67	Madou	DIAKITE	Pisteur		76030943	
68	Broulaye	DOUMBIA	Producteur		69827415	
69	Amadou Moi	DIARRA	Pépiniériste		76499196	
70	Assoumoune	KONE	Pépiniériste	Asskone2007@yahoo.fr	76074937	
71	Yacouba	GOITA	Pépiniériste		79109515	
72	Mamadou	DOUMBIA	Pépiniériste		76237871	
73	Cheick oumar	DOUMBIA	CNOP	Codoumbia90@yahoo.fr	66884068	
74	Assana	SIDIBE	Producteur	USCPY@yahoo.fr	79449118	
75	Diakaridia	KONE	Producteur		79416477	
76	Ousmane	WEDRAOGO	Pépiniériste	Koulikoro	79026703	
77	Karamoko	BALLO	Producteur	Koulikoro	66814590	
78	Mamadou	KONE	Exportateur	mad-kone@yahoo.fr	76020727	
79	Kassoum	BERTHE	Pisteur	Berthekassoum12@gmail.com	76232516	
80	Francisko		CEDIAM	Yanfolila		
81	Lamine	DIAKITE	CEDIAM	Yanfolila	75054710	
82	Mariam	NIAMBELE	Transformatrice	Koulikoro	61958400	

83	Abdoulaye	DIA	LAZA	Bamako	79292911	
84	Tahirou Kader	CISSE	APEX-Mali	Bamako	75315973	
85	Mahamadou	YAFFA	Exportateur		76526288	
86	Mamadou Moctar	DIARRA	DGCC	mamadoumoctardiarra@yahoo.fr	62013444	
87	Lassina	DIARRA	Pépinieriste	Lassinadiarra85@yahoo.fr	6206060	
88	Mamadou	KARAMBETA	Chargé Projet mouche	karambeta@yahoo.fr	76182960	
89	Oumar	ASSARKI	Consultant	assarki@yahoo.fr	79409275	
90	Fatoumata	KONE	PAPAM		68610909	
91	Bintou foune	DEMBELE	PASSE II	Foured61@gmail.com	79116559	
92	Maimouna	KONATE	Etudiante		91610828	
93	Kadiatou M	KONATE	Etudiante	k.kadiatou99@gmail.com	77925562	
94	Aliou	TAMBOURA	Consult STEP	abtamboura@gmail.com	76383360	
95	Mamadou	KEITA	Interf BKO	ugropals@yahoo.fr	66731728	
96	Yaya	MALLE		Malle.yaya@gmail.com	66734378	
97	Bekayé	SAMAKE	IFM		65518331	
98	Mamadou	TRAORE	IFM-Mali	Madoutraore68@yahoo.fr	72638675	
99	Niama	DJEFAGA	Scs international		77050202	

100	Abdoul Karim	SANOGO	EXPORTATEUR	yiridenmali@yahoo.fr	75447122	
101	Moustapha	DIAWARA	Consultant cadre I	Bamako	66722612	
102	Sidi	SAMAKE	Producteur	Koulikoro	66589201	
103	Rey	Jean -yve	Consultant	Bamako	76017737	
104	Moctar	BOUKANE	Consultant	Bamako	76444800	
105	Aliou	TRAORE	EXPORTATEUR	Koulikoro	66986817	
106	Malick	TRAORE	CONSULTANT	SIKASSO	86154764	
107	Kemo	BADJI	CEDEAO/CRSA/PLAF	Bamako	83326569	
108	ISSif maga	DAIGNE	UMOCI	Bamako	76180832	
109	Moctar	DIARRA	IFM-Mali	Bamako	79015054	
110	Moussa	TAMBOURA	EXPORTATEUR	Bamako	76127239	
111	Mahamadou	DIARRA	PCDA	Bamako	75096898	
12	Fode	KONATE	PCDA	Bamako	76479886	
113	Aïcha	DRAME	PASSIP-AFC	Bamako	76525957	
114	Ousmane	KONE	APCAM	Bamako	65700631	
115	Cheick Kélétigui	BERTHE	PRODUCTEUR	SIKASSO	66572955	

